Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260521-260507-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 21 mai 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	13 mai 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	22 mai 2026
Date d'affichage	:	27 mai 2026

Délibération N° 26-05-07

L'an deux mille vingt-six et le 21 mai à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGé, E. CAILLER, C. THOMAS, P. RIVALAN, F. PERRIER.
Excusés : B. MAROUSSIE (Procuration à S. BERTIN), C. PEDRONO (Procuration à E. CAILLER), F. GERMAIN (Procuration à M. LACAZE)

Secrétaire de séance : C. DUBOIS

Objet de la délibération :
Désignation du Correspondant défense (CORDEF)

Madame le Maire présente au conseil municipal le rôle et les missions du correspondant défense (CORDEF), à savoir :
Les missions du correspondant défense s'articulent autour de trois axes :

- **Informer** les habitants sur la politique de défense, le parcours de citoyenneté et la mémoire des conflits ;
- **Sensibiliser** les jeunes générations aux enjeux de défense ;
- **Animer** des actions locales (cérémonies commémoratives, visites de sites militaires, rencontre avec des anciens combattants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, nomme Mr Bruno MAROUSSIE : CORDEF – Correspondant Défense, au titre de la commune de TREFFENDEL.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 22 mai 2026

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)